

CCP 1 du Titre Professionnel d'Installateur

Dépanneur en Informatique (niveau 3 Cadre Européen)

Mettre en service des équipements informatiques fixes et mobiles

Pré requis :

Etre titulaire d'un BEP ou CAP ou avoir suivi la scolarité complète y conduisant
Ou avoir un niveau 3^{ème}
Ou avoir 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur.

Il peut être salarié dans un service informatique d'une administration ou d'une entreprise, il peut travailler dans une entreprise de vente et dépannage d'équipements bureautiques. Il peut compléter sa formation avec le CCP 2 par une qualification de niveau V d'installateur Dépanneur en Informatique

Durée 4 semaines de cours présentiels

Assemblage des éléments constitutifs en tenant compte des contraintes du matériel. Test du fonctionnement de l'ensemble.

Installation d'un système d'exploitation. Installation des pilotes de périphériques.

Création d'un support d'installation externe amovible.

Configuration des mises à jour du système d'exploitation. Recette du poste avec le client. Collecte des symptômes et diagnostic des causes du dysfonctionnement.

Tri des pièces ou équipement à éliminer conformément à la directive DEEE.

Comprendre l'électricité de base.

Découverte de l'électronique appliquée à l'informatique...

Installation et paramétrage d'un ordinateur

Matériels – Logiciels - Profils utilisateurs - Connexion réseau – Modems

Monter et démonter un ordinateur

Les périphériques

Et Stage en entreprise : 1 semaine

